



OL-GD 18-8-2022

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2022 à 18h au domaine La Croix des Champs, 20 route d'Annecy, Veyrier-du-Lac **« Les 35 ans de BVV »**

Convoquée le 14/04/2022 avec envoi de l'ordre du jour et du formulaire de pouvoir aux adhérents pour la partie statutaire ; expédition le 21/04/2022 des invitations aux adhérents et invités à la présentation de prospective et au cocktail des 35 ans de BVV, selon la décision du conseil d'administration du 5 avril 2022.

Informations communiquées par courrier ou courriel aux adhérents, aux Elus, aux Présidents d'associations et autres invités ; annonces relayées par le Dauphiné Libéré du lundi 9 Mai 2022 et le 8 mai « La Tournette - Annecy rive Est » de Ph. Mignotte.

1° Adhérents Présents ou représentés (71) :

BALASTRE Jean, BARBIER Paquito, BARBIER Nicole, BARIGUIAN Dominique, BERNON Jean-Paul, BERNON Claudette, BILLET Laurent, BODOY Michel, BOREL Philippe, CHATENOUD Camille, CHATENOUD Valérie, CHEVROT Nicole, COESTIER Evelyne, COESTIER Daniel, , DAVIGNON Georges, DAVIGNON Maud, DESCAMPS Brigitte, DESCAMPS Gilles, Du BESSET Loïc, Du BESSET Diane, , CHEVROT Nicole, CORNELOUP Luc, FAVRE-LORRAINE Françoise, FOURNIER Luc, FOURNIER Cécile, HERRGOTT Jacques, HERRGOTT Colette, JALON Christian, JALON Sylvie, KAPUSTA Christophe, KISHAZY Mireille, LABASSE Olivier, LABASSE Corine, LACHENAL Pierre, LALOUE Martine, LELARGE Jacques, LELARGE Clotilde, LEMOINE Jean-Bernard (Asurail-Alprail), de MARIGNY Odile, MATHIEU Bernard, MEZAN DE MALATIRC Solange, MIEGE Emile, MOREAU Jacques, MOREAU Claire, MOREAU, Bernard, MULLIEZ Bernadette, PETIT Frédéric, PETIT Madame, , ROLLOT Gérard, SAULGEOT Claude, SAULGEOT Christiane , SAUTIER Brigitte, SAUTIER Nicholas, SAUTIER Denis SCHISCHKE Christine, SECCHI Jean-Claude, SECCHI Christiane, SERRET Richard, SERRET Irina, THABUIS M. et Mme, TESTAR M., TOURNAFOL Nicole, , WEITE Jérôme, WEITE Mme, WOLFF Nicolas, WOTUS Michel, WOTUS Yolande. Dont 9 pouvoirs. L'assemblée est heureuse d'accueillir **5 nouveaux adhérents**.

Quorum : 71/128, selon émargements et pouvoirs.

2° Invités :

Présents (14) : ABRAHAMI Philippe, 1er Maire adjoint de Veyrier, BISE Georges (DL), COUTIN Raymond ; DUPLAND Jean-Louis (Président du Ski-Club), GROSS Claude, GUILLEMOT Geneviève, MADAR Michel, Maire-adjoint, MONGE Simone, PREMAT Bernard, PREMAT Monique ; RIGAL Claire, Maire adjointe, VADON Gilles, VADON Sylvie, VEYRET Renaud (Fondation du Patrimoine)

Excusés : BRUNO Vanessa, Maire de Veyrier-du-Lac (Réunion au Grand Annecy), CATTANEO Marcel (Conseiller départemental) ; LARDET Frédérique (Présidente du Grand Annecy) en réunion GA; RIOTTON Valérie, Députée ; SADDIER Martial, Président du Conseil Départemental, SARDA Didier, VP du Grand Annecy, Maire de Talloires (en réunion GA); TRIMBUR Olivier Maire de Bluffy (dito).

BVV fête cette année ses 35 ans dans un lieu emblématique de l'histoire patrimoniale du village et de son passé viticole. Olivier Labasse ouvre la séance en remerciant nos hôtes, Brigitte, Nicolas et Denis Sautier, membres de l'association qu'ils accueillent aujourd'hui dans cette belle demeure familiale.

.1^{ère} partie. ASSEMBLEE STATUTAIRE PUBLIQUE : 2021-2022 EN FAITS ET CHIFFRES

Le Président signale que les documents statutaires qui seront présentés, envoyés préalablement en format numérique, sont disponibles en version papier à l'entrée de la salle pour celles et ceux qui les souhaitent dans cette version (à côté des listes de présence à émarger). Ils seront mis en ligne sur le site de BVV

1) Approbation formelle du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1/10/2021

Le projet de PV a été adressé par mail le 7/10/2021 à tous les adhérents, après approbation des administrateurs. **Vote** : Contre : 0, abstentions 0, approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) Rapport moral du Président : OSONS VEYRIER - LA RENAISSANCE D'UN VILLAGE « Tout homme a un rendez-vous quotidien avec le paysage qu'il habite¹ » Préserver ce qui peut et doit l'être²

« Chers sociétaires, l'an dernier, nous rappelions 2 risques majeurs identifiés pour notre village, sur son coteau exigü entre montagne et lac, et le bonheur d'y vivre : **l'accélération de son glissement en zone de transit de masse**, automobile et cycliste, et sa **disneylandisation** avec la rive Est et le bassin du Lac. À l'écoute de plusieurs, nous pourrions, cette année, en évoquer un 3^{ème} : la crise du civisme et **la montée de l'individualisme débridé**. Ces atteintes au cadre et à la qualité de vie des habitants, liées à la surexploitation des sites et la transformation de la nature en bien de consommation lucratif ne sont pas inéluctables.

C'est en nous unissant et en contribuant ensemble aux solutions, comme s'y essayent les dossiers de BVV, que nous pourrions éviter « la guerre de tous contre tous³ », touristes en transhumance et habitants, automobilistes, cyclistes et piétons, veyrolains de souche et nouveaux arrivés. Et tenter de nous projeter dans un avenir commun en faisant société.

Veyrier-du-Lac, petite commune de 2344 habitants, est, depuis la loi NOTRe, intégrée dans une grande agglomération de 203784 hab. répartis en 34 communes (1,15% de la population). Le Grand Annecy a pris de nombreuses compétences comme celle de l'organisation des mobilités (dont le projet de TCSPi, le PDM 2030, le PLUi-HMB⁴, etc). Le Conseil départemental et le Sila interviennent dans plusieurs domaines qui affectent et affecteront notre vie quotidienne (Infrastructures, routes, pistes cyclables, voie verte, qualité de l'eau, usages du lac...). La révision du SCoT s'annonce. Travaillons mieux avec eux et veillons à ce que la modernité ne nous éloigne pas de la nature et ne nous autorise pas à la saccager⁵.

Notre dossier [complété le 22/02/2021](http://www.bienvivreaveyrier.org) « **Veyrier-du-Lac : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisée pour les habitants** » (www.bienvivreaveyrier.org)⁶ sert de base à nos groupes de travail sur la sécurisation des routes du haut⁷ et des routes du bas, sans oublier celles du centre, pour lesquelles la commune, décisionnaire sur ses voiries, a lancé des travaux et projets pour lesquels nous avons répondu présents. Cette problématique est à placer dans la globalité de la circulation dans la commune, aussi bien en ce qui concerne ses voies propres que celles extra-communales qui l'alimentent bien en amont. Cela passe par une réduction de la circulation de transit (Annecy-Aravis ; Annecy-Faverge/Genève-Tarentaise). Les solutions pour Veyrier-du-Lac et la rive Est sont interdépendantes de celles de la rive Ouest, du Grand Annecy, du département, de la Région.

Le projet « **OSONS VEYRIER - la renaissance d'un village** », présenté à nos élus le 30/07/2021 et à l'AG du 1/10/2021 (diaporama disponible sur www.bienvivreaveyrier.org) a conduit à l'animation de 4 groupes de travail (adhérents) et 2 commissions permanentes (CA), avec, pour plusieurs, le passage de la boîte à idées au stade des recommandations, comme pour le cœur de village, ses bâtiments et espaces communaux.

Quelques chiffres.

Depuis l'AG du 1/10/2021 (décalée à octobre pour raisons sanitaires) : 8 réunions de CA, 11 réunions de groupes de travail (5 « centre village », 4 « routes du haut », 1 « chemins et sentiers », 1 « sécurité, propreté, civisme ») ; 8 avec les adjoints de Veyrier-du-Lac, 3 avec l'exécutif du Grand Annecy, 1 visioconférence avec le SILA, 9 réunions avec le réseau des associations et collectifs (ALAE, ARDSL, AT 74, FNE 74, Grenelle Annecy). Soit, au **total 40 réunions** (sans compter le suivi en présentiel des réunions publiques du Conseil Municipal de Veyrier-du-Lac avec Georges et Jacques).

¹ Sylvain Tesson, Notre Dame de Paris, ô Reine de douleur (avril 2019). En rive Est du lac, on parlera de « grand paysage ».

² Bérénice Levet, « L'écologie ou l'ivresse de la table rase », Editions de l'Observatoire, janvier 2022.

³ « Bellum omnium contra omnes ». Thomas Hobbes, 1651.

⁴ Transport Collectif en Site Propre intégral. Plan de Mobilité. Plan Local d'urbanisme Intercommunal-Habitat Mobilité Bioclimatique. Schéma de Cohérence Territoriale.

⁵ Paraphrase empruntée à Alexandre Lacroix, « Devant la beauté de la nature. Et si la révolution écologique passait par l'émerveillement ? » Allary Editions 2018.

⁶ rubrique « Etudes et documents », 16 pages.

⁷ Routes du haut: Mont Veyrier, Corniche, La Combe ; routes du bas ; du Port, de la Brune, des Tennis, des Barattes, des Crozettes, du Crêt des Vignes ; routes du centre ; D'Annecy, de la Tournette, rue de la Voûte.

BVV a publié 3 notes en 2022 (« Réhabilitation du Presbytère de Veyrier-du-Lac. Pièce maîtresse de la culture dans le village » 10/02/2022 ; « Considérations historiques et spatiales » 20/02/2022 ; « Note architecturale complémentaire » 22/02/2022), et a déposé le 17/02/2022 ses observations à l'enquête publique sur le projet de plan de mobilité (PDM) 2030 du Grand Annecy. Le Président de BVV fait partie du comité des partenaires du Plan de mobilité 2030 dont la 1ère séance s'est tenue le 20/04/2022.

Deux chroniques publiées sur le blog <http://bienvivreaveyrier.blogspot.com> :

- 12/02/2021 : En 2021, une politique de mobilité et un plan de circulation apaisé pour les habitants.
- 25/10/2021 : « On a vu ce qu'ont donné les choix politiques depuis 20 ans » (à propos itw FL in DL 23/10/2022 – Tramway/Bhns⁸)

La presse a relayé l'action de BVV en bassin annécien :

- 9/03/2021, RCF : Un tram dans le tunnel de la Puya.
- 22/03/2021, DL : Sur la rive Est, une voie verte neuve et déjà accidentogène.
- Juin 2021, Lac et Reflets : Induction de trafic, impacts sur la vie des habitants (flux de circulation en rive Est et à Veyrier-du-Lac).
- Juin 2021, Le Mag n° 91: Bien vivre à Veyrier-du-Lac.
- Juillet 2021, Riv'Est n°15 : Veyrier à la croisée des chemins, histoire d'une géographie de traverse entre montagne et Lac (chemins et sentiers).
- Décembre 2021, La Mag n° 92 : « OSER VEYRIER »
- 10/02/2022, Le Faucigny : « Ça risque de ferrailler encore un peu » (projets TCSPi)
- 10/02/2022, l'Essor savoyard : Tunnel de la Puya, acquisitions foncières, expropriations en rive Ouest.

Transparence de l'Information et communication avec les adhérents. Les procès-verbaux des réunions du CA ont été adressés à tous les membres de BVV, par courriel, ou, à défaut, par courrier ; ils sont mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.org. Ce site Internet, public et régulièrement actualisé, donne accès aux informations de l'association, classées en 10 rubriques dont : Actualités, Conseils d'administration et Assemblées générales, Etudes et documents, Comptes-rendus de réunions.

Alors qu'elle pourrait en être attributaire, BVV, association agréée, ne sollicite aucune subvention municipale, par principe (finances des habitants) et par souci d'indépendance ; elle n'est financée que par vos adhésions. Nous étions 123 sociétaires cotisants en 2021. Merci à toutes celles et ceux d'entre vous qui la soutiennent financièrement. Merci aux nombreux adhérents qui l'ont rejointe en 2021 et qui l'enrichissent dans ses réflexions et compétences.

Nous espérons vos commentaires, critiques, contributions et idées. Pour ne pas subir l'avenir et oser l'espérance ensemble.

Je vous remercie très sincèrement de votre confiance, remercie le bureau et les administrateurs de leur implication et leur soutien précieux, et rend un hommage particulier à mes prédécesseurs à la Présidence de notre association qui, grâce à eux et à vous, fête cette année ses 35 ans.

Olivier Labasse, le 12 mai 2022. »

Distribué à l'entrée, le **rapport moral du président est adopté à l'unanimité**. Il sera mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.org, rubrique CA et Assemblées Générales.

3) Rapport d'activités de l'année 2021 du Vice-Président.

Le premier Vice-Président Claude Saulgeot prend la parole :

« Comme l'an dernier, les conditions sanitaires ont perturbé la tenue de nos conseils d'administration durant l'année 2021. De janvier à mai ils se sont déroulés en visioconférence, en juin et juillet en présentiel dans les locaux de l'Arche grâce à Jean-Claude que nous remercions, et à partir de septembre en présentiel à la Veyrière. A chaque réunion un compte-rendu a été fait, envoyé à tous nos adhérents et consultable par les non-adhérents sur notre site internet <bienvivreaveyrier.org> J'en profite pour vous inviter à consulter notre site internet sur lequel vous pourrez suivre en temps réel toutes nos activités. Vos administrateurs, à partir des actions convenues et des enjeux développés et débattus lors de l'AG du 01/10/2021 ont proposé les thèmes leur paraissant être retenus. De cette concertation, il a été décidé de poursuivre ou de créer :

*Une commission permanente « urbanisation » dont le travail consiste à veiller aux demandes de PC et DP, à instruire le cas échéant les dossiers (conformité PLU...), au respect du SCoT (nombre autorisé).

*Une Commission permanente « Mobilité » comprenant les transports en commun et le plan de circulation centre village, routes du bas et routes du haut dans la globalité de la rive Est et du transit.

*Une Commission de prospectives urbanistiques comprenant Le Centre village dont le Presbytère, la villa du

⁸ Bus à haut niveau de service (généralement, mais pas obligatoirement, en site propre.

lac, la place des Enfants, la rue de la Voute, la place de la poste, la rue de la Tournette etc...
*Une Commission « Chemins et Sentiers » et une commission « sécurité, propreté, tranquillité publique ».

Résultats de la commission permanente « urbanisation » : La publication des permis de construire (PC) et des déclarations préalables de travaux (DP) fait l'objet d'un suivi afin de veiller à une gestion raisonnable et raisonnée de l'urbanisation dans l'intérêt de tous. L'action de BVV a porté sur des annexes édifiées sans DP ni PC en infraction avec le PLU, contribué à remettre en conformité et en légalité un projet déclaré en DP de réhabilitation lourde (toiture, véranda, ouvertures, accès...) d'une maison remarquable, à éviter une construction qui aurait occulté les vues sur la Lac depuis l'esplanade de la Mairie (sur une zone précédemment non *altius tollendi*), une extension à proximité immédiate d'un bâtiment classé, remettre en conformité légale un PC suite à un recours gracieux (restaurant remis en volumétrie autorisée et non privatisation du quai de Chavoire / TA de Grenoble et Préfecture), à interroger la Mairie sur un imbroglio (juridico-urbanistico- expropriocyclo- desserte) d'une construction dont le PC accepté par un municipalité a été refusé par la suivante (intérimaire) suite à un conflit de voisinage toujours pas résolu alors que la maison est réalisée, et à analyser 3 autres PC et DP sur demande..

Résultats de la Commission permanente « mobilité » :

*Diffusion de l'étude BVV « Veyrier 2021, pour une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisée pour les habitants » et présentation à la Presse, aux élus de la rive Est et la Présidente du Grand Anney. Les mots d'ordre : priorité aux habitants, aux piétons et aux transports en commun. Les actions pour la sécurité des piétons ont été concrétisées cet été pour limiter la vitesse en centre village et sécuriser les routes du haut, mettre en sens unique les routes du bas en été (demande réitérée de BVV depuis 6-8 ans).

* Le container de Vélonecy sur la place de la poste a été déplacé après notre demande à la Mairie en haut du parking du Plan, cela libère la vue, l'accès bibliothèque, des places de parking sur la place de la poste.

*Nous avons obtenu l'augmentation très importante de la fréquence des bus en régime désormais unifié.

Groupes de travail Centre Village :

Ce groupe de travail animé par Jacques Hergott réunit finalement les 3 ou 4 sous-groupes lancés avant l'été, avec une dizaine de personnes. Olivier a organisé le 29/11/2021, une visite du presbytère avec l'adjoint à l'urbanisme et aux travaux et s'est entretenu avec l'adjointe à la culture et au patrimoine. Il faut garder une vision cohérente du village entre le rond-point des Pérouzes et le croisement R909-909a, penser à l'équilibre entre la traverse de la place de la poste et la traverse « Presbytère et Villa du Lac ». Ce sera l'objet de la 2^{ème} partie de la réunion.

Groupe de travail « Routes du haut »

Ce groupe de travail est animé par Georges. Ces routes ont évolué avec l'urbanisation, surtout la route du Mont -Veyrier dont la circulation est double de celle de la Corniche. Il y a aussi la question du stationnement.

Groupe de travail « Chemins et Sentiers » :

Le groupe de travail animé également par Georges, a réalisé la liste des chemins avec carte et cotation des difficultés de chaque sentier comme on le fait pour les itinéraires de grande randonnée.

Ce compte-rendu s'est limité volontairement aux activités de l'année 2021 marquées par un confinement de plus de 6 mois qui n'a pas empêché nos actions ... 2022 verra l'aboutissement des propositions des différents groupes de travail dont les contributions, nous l'espérons, seront bien reçues par nos élus.

Le 10 avril 2022. Claude Saulgeot »

Le rapport d'activités 2021 est adopté à l'unanimité. Distribué à l'entrée, il sera mis en ligne sur le site internet

Georges Davignon, 2^{ème} vice-Président, rappelle que la démarche globale qui traduit cette volonté de BVV est schématisé dans le document « 2021-2022 : organisation et conduite de commissions permanentes et GT ponctuels » (document intégré dans le power point présenté lors de l'AG) et commente deux GT qu'il a la charge d'animer

Le GT « Routes du haut (Mont Veyrier et Corniche) » : en association avec les riverains, un plan d'aménagement illustré a été établi afin de sécuriser ces deux routes exposées à une circulation de transit devenue difficile à supporter à certaines heures ; ce plan sera remis à la mairie suite à la réunion publique sur les travaux qui seront engagés à l'automne sur la route de la Corniche ;

Le GT « Chemins et sentiers » a permis, d'une part, de recenser les chemins de desserte intra communaux permettant de rejoindre le centre village depuis les routes du haut et les routes du bas et, d'autre part, de répertorier les sentiers connus ou à redécouvrir situés en amont des routes du haut. Le but est de rendre la commune « marchable ».

Enfin, souvent accompagné de Jacques L, Georges souligne que BVV est représentée à chaque séance du conseil municipal.

D'autres problématiques sont en cours d'analyse ou de complément d'études après les premiers rendus, telles que la protection des piétons, notamment sur les routes d'Annecy et de la Tournette et les routes du bas (routes du Port, de la Brune, des Crozettes et du Crêt des Vignes), le stationnement et la gestion des parkings, la culture et le patrimoine naturel et bâti, la qualité de l'eau du Lac, son usage et ses accès, la sécurité des personnes et des biens, l'enfouissement des réseaux aériens, les aménagements cyclables, la propreté et la gestion des déchets.

.4) Rapport financier 2021 du Trésorier

Le Trésorier Jean Claude Secchi présente le rapport financier préalablement approuvé par le bureau. Ce rapport est distribué à l'entrée de la salle de réunion

- **Le compte de résultats au 31/12/2021** se caractérise par :

Produits : 1966,43 €, dont 1895 € de cotisations et dons

Charges : 741,06€ (assurance, frais généraux, cotisations aux associations, conférence de presse, entretien site, fourniture, timbres...)

Excédent de l'exercice : 1225,37 € que le CA propose de verser au fonds de réserves.

On notera que l'association ne demande pas et n'a jamais touché de subvention de la part de la commune.

- **Le total bilan au 31/12/2021** s'élève, après abondement du fonds de réserves par l'excédent de l'exercice 2021, à 16767,22€.

Les comptes de l'exercice 2021 sont approuvés à l'unanimité et le solde abondera le fonds de réserve.

4) Cotisations 2023

Après avoir rappelé que le vote des cotisations de l'année 2023 se fait au cours de l'AGO de 2022 afin de pouvoir les appeler en début de l'année 2023 sans attendre la tenue de l'AGO, le bureau propose de maintenir les montants de cotisations 2023 aux mêmes niveaux que ceux des années antérieures de la présidence Labasse : Membre actif : 15€, couples et /ou cotisation de soutien 30€, membre bienfaiteur >30€.

Résolution adoptée à l'unanimité

6) Renouvellement du Conseil d'Administration

Olivier Labasse appelle à jouer collectif sur la rive et à rajeunir l'équipe. Il rappelle « l'objet social » figurant aux statuts de l'association que Claude Saulgeot a contribué à créer en 1987 :

- *préserver le cadre de vie de VEYRIER-DU-LAC,*
- *protéger l'environnement, l'eau, l'air,*
- *mener et appuyer toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, des administrations, associations, personnes physiques ou morales, etc...*
- *veiller à une saine gestion de l'urbanisation et des installations classées.*

Le Président sortant indique qu'il est entré au CA en 2013, il y a 10 ans, et que sa présidence lui en a été confiée en 2014 (10 ans l'année prochaine). Sa stratégie a été de positionner BVV :

- dans l'espace (à l'approche des conséquences de la loi NOTRe⁹) dès 2014 avant l'intégration effective dans le Grand Annecy
- dans la durée et la prospective, pour passer du curatif au préventif, du réactif au proactif, de la critique à la proposition.
- vis-à-vis des collectivités et des administrations, dans la complémentarité et dans la recommandation.

Il appartiendra à son successeur d'écrire une nouvelle page pour 2024.

- Mandats administrateurs en cours au 12/05/2022 : Nicole Barbier, Laurent Billet, Luc Corneloup, Georges Davignon, Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Brigitte Lacombe, Charles Lacombe, Jacques Lelarge, Claude Saulgeot, Jean Claude Secchi ; Brigitte ne souhaite pas poursuivre. Le CA la remercie pour son soutien et sa contribution aux montages photos des projets Centre village et la Ravoire.
- Mandats à échéance : Mireille Kishazy, Laurent Billet, Jacques Lelarge qui se représentent. **Chacun, tour à tour, est réélu** (0 contre, 0 abstention).

⁹ Nouvelle Organisation Territoriale de la République, loi du 2/07/2015 (Présidence Hollande) redéfinissant les compétences attribuées aux collectivités territoriales et (ren)forçant l'intercommunalité.

Olivier Labasse fait appel aux nouvelles candidatures.

Richard Serret, qui participe activement à plusieurs groupes de travail de BVV, se présente : il **est élu** à l'unanimité (Aucun vote contre, pas d'abstention),

Philippe Borel, nouvellement dans le village et participant aux réflexions sur l'avenir du centre village, se présente aux votes des adhérents : il est élu à l'unanimité.

L'assemblée félicite les nouveaux administrateurs. Le CA, qui compte désormais 12 membres, élira son bureau lors de sa prochaine réunion.

2eme partie – PROSPECTIVE 2022-2023 « OSONS VEYRIER » **Une vision, des propositions, des recommandations, des critiques**

Le n° 17 du Magazine RIV'EST, livré opportunément en ce printemps 2022, relate les recommandations de BVV pour le renouveau du **cœur de village** entre les esplanades traversantes de vues de la Poste et de la Mairie avec la route de la Tournette qui les relie et la rue historique de la Voûte qui les unit en zone de rencontre.

Il s'agit de **redonner un centre au village** transformé en village route **et un cœur avec la réhabilitation du Presbytère de Veyrier (dont les fondations remontent à 1456)**, qui pourrait (re)devenir la **pièce maitresse de la culture et du patrimoine**, entre la Mairie et son esplanade, l'église et son parvis, l'hôtel restaurant (ex Chaumière, ex Villa du Lac), le jardin du presbytère à désenclaver, y compris côté lac et vers le lavoir, le lavoir à désincarcérer, l'extrémité de de la rue des écoliers, la place de l'école, le tout appartenant à la commune.

En 2021, nous avons exhorté à « OSER VEYRIER », avec la renaissance de ce village très ancien sur son coteau entre montagne et Lac, en présentant des idées comme réponses aux problèmes identifiés et aux dérives de l'évolution de Veyrier devenu du Lac. Passant de la boîte à idées aux recommandations et à leurs justifications, grâce à ses groupes de travail, BVV présente des projets aboutis sous le titre « OSONS VEYRIER ». Celui du centre bourg, présenté préalablement à la Mairie, est détaillé avec des photos montages, des plans et croquis pour **préserver ce qui peut et doit l'être**.

Le n° 93 du journal d'information de la Mairie « *Le Mag* », à paraître début juillet, donnera un large écho au projet BVV de renaissance du village dans l'intervalle entre un passé révolu et un avenir à configurer.

Les documents de référence correspondants ont été signalés dans le rapport moral, envoyés aux adhérents par mail, mis sur le site <http://www.bienvivreaveyrier.org/>.

Le diaporama présenté en réunion a été envoyé aux adhérents et aux participants le 20 mai 2022. (NDLR)

Le Président remercie cordialement la famille Sautier, les Maires adjoints et élus présents, les sociétaires et tous les participants de leur patience bienveillante et de leur soutien fidèle avant de les inviter à poursuivre les échanges en plein air sur la terrasse où sera servi le cocktail des 35 ans de BVV. Les discussions se prolongent jusqu'à 21H 30.